

FUMÉES de SOUDURE : INTOXICATIONS PERMANENTES...

Depuis de nombreuses années des salariés et les délégués CGT alertent sur les fumées de soudage qui, après des années de camouflages et de mensonges (comme cela a déjà été le cas pour l'amiante), sont maintenant officiellement reconnues comme cancérogènes par l'OMS (l'Organisation Mondiale de la Santé).

Le constat s'impose : les avancées obtenues par l'intervention et la mobilisation des travailleurs parviennent de moins en moins à endiguer les reculs imposés par les véritables priorités choisies par la direction :

la compétitivité et la réduction des coûts.

Cette semaine, nous avons donc une fois de plus remis le sujet sur la table et une tournée a été faite à l'atelier 590 pour constater le problème et mettre la direction devant ses responsabilités sur notre exposition massive et régulière, dans l'ensemble des secteurs, à ces fumées toxiques.

- **Les réserves de peinture sur les portes de bordés, les portes étanches et les paliers :**

Sur les portes étanches à bord ainsi que sur les paliers : pas la moindre trace de réserve de peinture !

La direction des Chantiers a pourtant largement les moyens de faire respecter aux fournisseurs cette exigence !

Encore faudrait-il qu'elle en prenne la peine et qu'elle paie si cela entraîne un "surcoût".

Quant aux portes de bordées : les réserves ne sont pas assez larges, quand il y en a...

- **Les torches aspirantes :**

Différents modèles sont à l'étude depuis 10 ans et ça commence tout juste à bouger... Les problèmes techniques ne sont pas à négliger mais comment se fait-il que nous soyons si en retard par rapport à d'autres entreprises ?

- **Les briquettes et les coins en bois :**

La combustion de la colle des briquettes et des coins en bois de calage utilisés pour le soudage des joints est insupportable et rajoute une nocivité et une toxicité supplémentaires. Il existe pourtant des briquettes sans colle et l'emploi de coins en alu ou en cuivre éviterait les fumées de bois brûlé.

- **L'extraction des fumées ambiantes :**

Les systèmes d'extraction sont hors d'âge, et, pour peu qu'ils fonctionnent, ils sont à peu près inefficaces, et c'est particulièrement visible l'hiver avec les portes d'ateliers fermées.

Le problème n'est pas technique, il est budgétaire.

Aucun cas n'est fait de l'avis des salariés qui vivent ces situations de travail au quotidien et qui, bien souvent, ont la compétence pour résoudre la majorité des problèmes pour peu que l'on tienne compte de leur avis !

Notre direction est sourde, il faut hausser le ton, individuellement et collectivement, avec l'aide des délégués. Engageons le rapport de force par tous les moyens, c'est la seule façon de nous faire respecter !

Pour la direction, tout est aux normes et ce que nous respirons ne représente pas de danger.
Les travailleurs doivent se souvenir qu'elle tenait le même discours sur l'amiante !

Refusons de nous laisser empoisonner !